AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 2-9-70 091170

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS Tél. 88-30-34 88-06-15 Poste 571

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

LES MALADIES DE CONSERVATION d'ORIGINE CRYPTOGAMIQUE DES POMMES ET DES POIRES (suite)

PRINCIPAUX CHAMPIGNONS RESPONSABLES DE POURRITURES DES FRUITS -

Champignons latents :

GLOEOSPORIUM album ou TRICHOSEPTORIA fructigena : c'est le champignon le plus répandu et le plus dangereux. Il contamine surtout les pommes, beaucoup plus rarement les poires. Il pénètre dans les fruits par les lenticelles.

La pourriture débute par de petites taches brunes qui s'aggandissent, s'affaissent en leur centre en formant une petite cuvette. Au centre de la tache apparaissent les fructifications. On le rencontre sur les arbres sous forme de petits chancres qui libèrent des spores qui contaminent les fruits.

Ce champignon latent étant très dangereux, il est parfois intéressant de tester les lots de pommes avant leur mise en conservation, pour prévoir leur comportement au moment de la maturation. Il existe une technique et des appareils permettant d'extérioser les contaminations avant la maturation des fruits.

GLOEOSPORIUM perennans : ce champignon latent est très voisin du GLOEOSPORIUM album, mais sa présence semble moins fréquente. Son évolution dans le fruit est comparable à celle du GLOEOSPORIUM album et il est souvent difficile de les différencier sur le simple aspect des pourritures. On le rencontre également dans les vergers sous forme de petits chancres.

BOTRYTIS cinerea : ce champignon très polyphage peut se comporter soit en parasite de blessures, soit en champignon latent. Sous sa forme latente, il s'installe très souvent dans l'oeil du fruit au moment de la floraison, sur les étamines flétries, puis dans le jeune fruit. Pendant tout le grossissement du fruit, il reste à l'état de vie ralentie et ne provoque la pourriture qu'au moment de la maturation.

Les variétés rouges américaines semblent particulièrement sensibles à cette pourriture.

PHACIDIOPYCNIS furfuracea : ce champignon fait des dégâts parfois importants sur les poires Passe-Crassane, sous le nom de POURRITURE PEDONCULAIRE. En effet, le champignon n'attaque les fruits que par l'intermédiaire du pédoncule. La pourriture s'installe dans le fruit sous la forme d'un cône renversé dont la pointe se situe au niveau des loges carpellaires. Le pédoncule atteint prend une couleur noire assez caractéristique. Ce champignon se rencontre sur pommiers et sur poiriers sous forme de chancres sur les bourses ou sur les rameaux.

Champignons parasites de blessures :

TRICHOTHECIUM roseum : ce champignon responsable de la " Pourriture amère " des fruits s'installe très souvent sur des anciennes taches de tavelures ayant provoqué des lésions de l'épiderme du fruit. Il fructifie sous la forme d'un feutrage rose pâle assez caractéristique. Il peut vivre en saprophyte sur des débris végétaux. Il cause parfois des dégâts importants sur Passe-Crassane.

BOTRYTIS cinerea : ce champignon qui intervient également comme champignon latent envahit très souvent les fruits à la suite de blessures de l'épiderme. Il fructifie sous la forme d'un feutrage gris cendré ou sous la forme de croûtes noires qui sont des sclérotes. Ce champignon peut vivre en saprophyte sous de nombreux débris végétaux, mais on le rencontre quelquefois sous forme de chancres sur les rameaux de pommiers ou de poiriers. Ce champignon peut se comporter parfois en champignon latent en contaminant les fruits au niveau des lenticelles ou des yeux.

.../...

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

MONILIA FRUCTIGENA - C'est le champignon parasite de blessures le plus connu. Il peut se développer soit dans les vergers, soit en cours de conservation. La pourriture due à ce champignon est très caractéristique. Sur les arbres, les parties attaquées se couvrent de fructifications grisâtres disposées en cercles concentriques. Les piqûres d'insectes, notamment du Carpocapse, les blessures de grêle sont très souvent les portes d'entrée de ce champignon.

Durant la conservation, le fruit attaqué prend une couleur presque noire. Il se recouvre d'un feutrage blanchâtre si l'atmosphère est suffisamment humide.

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES D'ORLEANS.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le deuxième vol se poursuit dans la Vallée de la Loire et des pontes ont encore été déposées récemment. En conséquence:

- Dans les vergers des départements du Maine et Loire, de la Loire Atlantique et de la Vendée il y a lieu d'exécuter une nouvelle application immédiate si le dernier traitement a été éliminé par les pluies. Par contre, si une application vient d'être exécutée récemment et après les dernières pluies, il est inutile d'intervenir à nouveau.
- Dans les vergers des départements de la Sarthe et de la Mayenne, il n'y a pas lieu d'exécuter un nouveau traitement.
- Respecter scrupuleusement la législation en vigueur concernant les délais d'emploi des insecticides avant la récolte. Se reporter au Bulletin N° 115 d'Avril 1970.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Des taches apparaissent actuellement. On pourra profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour assurer la protection contre les Tavelures.

/INFORMATIONS/

ARAIGNEE ROUGE - On note actuellement une recrudescence d'activité de ce parasite dont il y a lieu de se méfier. Dans les vergers où sa présence aura été repérée, on pourra profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour intervenir contre cet acarien.

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Vignobles de la Loire Atlantique et de Muscadet de Maine et Loire - Dans les jeunes vignes dont la végétation est encore active, un nouveau traitement doit être exécuté dans les derniers jours de la semaine en cours, si l'application conseillée dans la note du 18 Août a été éliminée par les pluies. Si ce traitement a été réalisé postérieurement aux dernières pluies, il n'y a pas lieu d'intervenir à nouveau.

- Vignobles de Maine et Loire, de la Vendée et de la Sarthe - Des taches sont apparues dans de nombreuses parcelles. Par conséquent si le dernier traitement conseillé dans la note du 5 Août a été éliminé par les pluies, il y a lieu de le renouveler dès réception de cette note. Par contre, si un traitement vient d'être exécuté, il est inutile d'effectuer une nouvelle application.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 1er SEPTEMBRE 1970.